



CARPE DIEM

UN REGARD DIFFERENT, UNE APPROCHE DIFFERENTE

Alzheimer et maladies apparentées

Les 07 et 08 novembre 2019 de 08h30 à 16h30

À l'espace Tamarun 8 rue des Argonautes

97434 Saint-Gilles Les Bains

En partenariat
avec



La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées peuvent toucher tout le monde, et cette problématique nous concerne tous. Plus de 800 000 personnes sont touchées en France, et cette réalité touchera deux fois plus de gens d'ici 20 ans. Les conséquences qui y sont rattachées sur les plans humains et économiques situent la maladie d'Alzheimer au premier plan des problèmes de santé auxquels sont confrontées nos sociétés vieillissantes.

D'ailleurs, il n'existe, à l'heure actuelle, aucun traitement pour la guérir, ni même ralentir son évolution.

Même si la maladie d'Alzheimer est mieux connue du grand public et des professionnels, il persiste encore une méconnaissance de ses impacts sur la personne qui la combat et sur ses proches. Bien qu'elle soit reconnue comme un enjeu majeur de santé publique et qu'elle soit décrite comme « la maladie du 21^e siècle », les services doivent s'adapter à la réalité spécifique des personnes et aux besoins des familles. Pourtant, il est démontré qu'une approche adaptée permet de vivre autrement avec la maladie, d'éviter la surconsommation de médicaments et de prévenir l'épuisement des proches et des professionnels.

Public

Vous êtes un professionnel de l'accompagnement ou un administrateur? Vous accompagnez un membre de votre famille ou vous êtes bénévole, et vous êtes intéressé à mieux comprendre la réalité des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et celles qui les accompagnent? Ces journées de formation visent à approfondir la réflexion des participants et à amorcer des changements dans leurs milieux respectifs. Au fil des interventions, les participants seront amenés à découvrir les fondements de l'approche Carpe Diem, explorer de nouvelles avenues et des pistes d'actions novatrices, afin que chacun enrichisse ses connaissances, sa compréhension, ses compétences, et reparte avec des savoir-faire et des savoir-être trouvant leur application concrète dans la vie quotidienne.

Enfin, bien que l'approche Carpe Diem ait été développée auprès de personnes ayant la maladie d'Alzheimer, elle s'adapte également à d'autres contextes d'accompagnement (handicap intellectuel et physique, santé mentale, etc.).



- **Nicole Poirier** est directrice et fondatrice de Carpe Diem – Centre de ressources Alzheimer. Elle a terminé des études en psychologie et en gérontologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières et possède une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique du Québec (ENAP). Elle a participé à la création de la Société Alzheimer de la Mauricie (1985) et a également été présidente de la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (1993-1996). Depuis 1999, elle est conférencière, consultante et formatrice en France, en Belgique, en Suisse, en Chine et dans les Antilles.

- **Blandine Prévost**, ingénieur et co-fondatrice de l'association AMA DIEM, destinée aux personnes jeunes ayant la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Depuis l'annonce de son diagnostic, Blandine réfléchit à des solutions d'avenir pour elle, son mari Xavier et leurs trois enfants.



IFSEC OI
Institut de Formation Supérieur d'Enseignement Continu

Numéro déclaration d'activité : 98 97 03990 97 auprès du Préfet de région de Réunion
114 rue Monthyon 97400 SAINT-DENIS

TEL : 0262 41 19 28 / GSM : 0692 94 91 91 / mail : bernadette.duchemann@ifsecoi.com

 IFSEC OI

Au cours des deux journées, quatre grands thèmes seront développés

Pour chaque thème, les participants seront invités à exercer leur capacité d'empathie en essayant de comprendre la réalité de l'autre, c'est-à-dire la réalité de la personne qui combat quotidiennement la maladie; celle des membres de la famille, de l'entourage et des amis; celle des équipes, des intervenants et des organisations. Découvrez le processus d'analyse de l'approche Carpe Diem et comment les situations concrètes de la vie quotidienne sont abordées.

Thème 1 - Les enjeux liés au diagnostic

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée se pose au terme d'un processus d'investigation qui permet d'éliminer des affections réversibles qui se manifestent par des symptômes similaires à ceux de la maladie d'Alzheimer.

- Comment accompagner la personne et sa famille lorsque le diagnostic tombe?
- Quel est le rôle des traitements?
- Les tests et les évaluations : leur utilité et leurs limites. Sont-ils toujours nécessaires? Pour qui? Pourquoi?
- Comprendre les différentes formes de mémoires, les difficultés de concentration, d'orientation, de communication, etc.
- Que ressent la personne touchée par la maladie?
- Reconnaître et miser sur les forces et les ressources de la personne pour que la vie continue, malgré la maladie.

Thème 2 - L'accompagnement à domicile

Vivre le plus longtemps possible à domicile est un objectif qui repose en grande partie sur la disponibilité, la santé et l'énergie des proches. Si la vie à domicile est une option valorisée depuis plusieurs années, il semble que ce soit encore les proches qui en paient le prix. Reconnaître les besoins des familles, c'est d'abord leur donner la garantie qu'ils seront écoutés et soutenus, qu'ils pourront s'appuyer sur des personnes compétentes et sur des organisations souples, car au-delà du « service et des fonds », il y a d'abord une relation de confiance à établir. Elle exige du temps, des compétences, de la souplesse, de l'empathie et un doigté de la part des intervenants et des organisations.

- Quels sont les véritables besoins en matière de soutien à domicile, et quelles orientations faut-il privilégier pour l'avenir?
- Comment peut-on prévenir l'épuisement des proches?
- Comment accompagner les familles et répondre à leurs questions concernant des situations concrètes, telles que :
 - la personne veut sortir à l'extérieur et sa sécurité est compromise
 - la personne refuse l'aide à la maison
 - la communication se transforme et le vocabulaire diminue

Thème 3 - L'hébergement : un regard différent pour accompagner autrement

On reproche souvent aux familles de « trop attendre » avant de demander de l'aide. Toutefois, on parle peu de la pénurie de ressources d'hébergement réellement adaptées et à quel point cela contribue à épuiser les proches qui ne trouvent pas de réponses à leurs attentes. Pour le personnel, accueillir une personne sans avoir eu la possibilité de la connaître, de l'apprécier positivement et de créer un lien avec elle, représente un stress et peut faire vivre le sentiment de ne pas être à la hauteur des besoins de la personne et des attentes de la famille. Cette absence de « ponts » entre le domicile et l'établissement explique en partie les « problèmes d'adaptation » de la personne qui vit avec des difficultés cognitives.

- Comment prévenir et éviter l'épuisement du personnel?
- Quelle place réserve-t-on aux familles dans les ressources d'hébergement?
- Les technologies dans l'accompagnement : réflexions sur les espoirs et les craintes qu'elles suscitent.
- Peut-on prévenir les différentes formes d'abus et de maltraitance?
- Comment aborder des situations concrètes telles que :
 - La personne veut repartir chez elle ? Pose les mêmes questions? Veut retrouver un parent décédé? Se lève-la nuit?
 - Mieux comprendre la personne et comment réagir lorsqu'elle démontre de l'agressivité
 - Favoriser l'alimentation et prévenir la dénutrition

Thème 4 – Une maison basée sur l'approche CARPE DIEM à l'île de la Réunion

Réflexion sur l'ouverture d'une maison qui proposera un accompagnement adapté aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leur famille basée sur l'approche CARPE DIEM.

Les 07 et 08 novembre 2019 à l'Espace TAMARUN

280 euros HT * / participant (déjeuners compris)


** Exonération de la TVA au titre de la formation professionnelle continue*

Possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de formation de l'entreprise



IFSEC OI
Institut de Formation Supérieur d'Enseignement Continu

Numéro déclaration d'activité : 98 97 03990 97 auprès du Préfet de région de Réunion
114 rue Monthyon 97400 SAINT-DENIS
TEL : 0262 41 19 28 / GSM : 0692 94 91 91 / mail : bernadette.duchemann@ifsecoi.com

 IFSEC OI



Fiche d'inscription

[A nous retourner pour confirmation de votre inscription avec le règlement avant le 31 août 2019:](#)
IFSEC OI au 114 rue Monthyon 97400 SAINT-DENIS

Pour toute information:

Franck MONGIN : 0692 94 91 91 – franck.mongin@ifsecoi.org

Votre entreprise

Raison sociale :

Nom / Prénom du responsable :

Adresse :

CP : /_/_/_/_/_/_/_/ Ville :

Tél : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Fax : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Mail :

N° SIRET : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

CODE APE : /_/_/_/_/_/_/_/

Participant

Nom / Prénom	Numéro de téléphone	Type de contrat

Facturation

ENTREPRISE

PERSONNEL

O.P.C.O : (nous transmettre la demande de prise en charge)

Fait à Saint-Denis, le Signature et cachet de l'entreprise



IFSEC OI
Institut de Formation Supérieur d'Enseignement Continu
Numéro déclaration d'activité : 98 97 03990 97 auprès du Préfet de région de Réunion
114 rue Monthyon 97400 SAINT-DENIS
TEL : 0262 41 19 28 / GSM : 0692 94 91 91 / mail : bernadette.duchemann@ifsecoi.com
 IFSEC OI



CONDITIONS GENERALES

Inscription au séminaire

L'inscription ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription et du règlement. Une convention de formation sera établie entre IFSEC OI et l'entreprise ou le particulier dès réception du bulletin d'inscription. Cette convention sera adressée en « deux exemplaires » à l'entreprise ou le particulier. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début de la formation.

Déroulement du séminaire

Une convocation établie au nom du participant avec les informations concernant la formation sera envoyée à l'entreprise ou particulier trois semaines avant le début de la formation.

Nos horaires seront :

08h30-12h00 et de 13h-16h30

Une « fiche d'évaluation à chaud » sera complétée par chaque participant afin d'exprimer son ressenti en fin de formation. A la suite de la formation, une copie de cette évaluation sera transmise à l'entreprise.

A l'issue du séminaire, une attestation de suivi de formation sera remise à chaque participant (sous réserve d'avoir suivi tout le module).

Prix et modalités de règlement

Le coût du séminaire est indiqué sur la proposition transmis à l'entreprise (exonération de la TVA au titre de la formation professionnelle continue).

En cas de prise en charge par votre organisme paritaire collecteur agréé, il vous appartient de faire les démarches auprès de celui-ci (IFSEC OI reste à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches administratives).

Annulation - Remboursement

IFSEC OI se réserve la possibilité d'annuler / reporter le séminaire 30 jours avant le démarrage de celui-ci (groupe incomplet), pour ce colloque, **l'ouverture de la formation se fera à partir de 50 participants.**

Un mail sera envoyé directement à la personne concernée.



IFSEC OI
Institut de Formation Supérieur d'Enseignement Continu

Numéro déclaration d'activité : 98 97 03990 97 auprès du Préfet de région de Réunion
114 rue Monthyon 97400 SAINT-DENIS

TEL : 0262 41 19 28 / GSM : 0692 94 91 91 / mail : bernadette.duchemann@ifsecoi.com

 IFSEC OI